



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/De-bonnes-nouvelles-p-25>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°46 > **De bonnes nouvelles !**

1er août 2010

De bonnes nouvelles !

Une commune bretonne en pointe sur l'autonomie énergétique

Une communauté de communes qui ose miser sur l'autonomie énergétique en faisant rouler les tracteurs à l'huile de colza, en montant un parc éolien, en construisant des bâtiments basse consommation, en créant des réseaux de chaleur et tout cela en France, ça paraît impossible en 2010.

Et pourtant, c'est bien ce que réalisent les Bretons de la communauté de communes du Mené. Dès 2005, ces 6500 habitants ont compris l'enjeu énergétique et ont su mettre en œuvre des moyens locaux pour arriver à l'autonomie.

Une huilerie est sortie de terre en 2007 et procure à une soixantaine d'agriculteurs un carburant au prix constant de 40 centimes d'euros. Une usine de méthanisation sera mise en service cet été et permettra de traiter 35 000 tonnes de lisier chaque année. Un parc éolien fournira à moyen terme 70 gigawatts/h et les réseaux de chaleur chauffent déjà certains bâtiments publics et un nombre croissant d'habitations. Toutes ces mesures permettront de diviser les factures par 3. C'est pour l'instant unique en France.

La communauté de communes du Mené a reçu le Prix d'excellence lors des assises nationales des territoires et des énergies renouvelables. Vivement les imitations !

www.mene.fr

Le solaire citoyen s'organise

Mise en service le 17 mars dernier, la centrale photovoltaïque de Pic-Bois, à Brégnier Cordon dans l'Ain est la plus importante installation française faisant appel à l'investissement citoyen. Le projet a été financé à 35 % par un appel à l'épargne : 155 personnes ont souscrit. Cette installation devrait produire chaque année 230 000 kWh, soit la consommation d'environ 40 familles.

Le courant produit sera totalement vendu à EDF. Cela permettra de rétribuer les investisseurs particuliers (qui percevront une rémunération proche des performances d'un livret épargne), et de rembourser les banques (Banque de Savoie et NEF) qui ont complété le financement. L'entreprise Pic-Bois (spécialiste de la signalétique en bois) qui accueille les 1 700 m² de panneaux solaires sur son

toit, recevra également une redevance déduite de ce revenu.

Le montage du projet et son suivi technique sont assurés par l'association Hespul, via la société Solira développement. Après avoir trouvé un toit adéquat pour recevoir des panneaux solaires, Solira se charge du montage financier puis de l'exploitation de l'installation aussi bien sur des édifices publics que privés.

A noter que l'association Hespul avait déjà rassemblé les fonds d'une souscription citoyenne en 1992 pour installer la première installation photovoltaïque française raccordée au réseau... juste en face de la centrale de Superphénix. Elle fonctionne toujours, 18 ans après.

www.solira.fr

À l'éolien, citoyens !

L'association Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV) peut être fière du travail accompli. Elle a obtenu en juillet dernier le permis de construire d'un parc éolien de quatre éoliennes, soit 8MW. Ce projet d'éolien citoyen s'installera sur la commune de Béganne (56) et n'a pas déclenché les foudres d'opposants. L'association qui porte le projet depuis 2005 a été amenée à créer une SARL, Site à Watts, pour le développer. Les membres d'EPV ont ainsi réuni un capital de 250 000€, avec la participation du Conseil général de Loire-Atlantique, pour financer les études préalables (vent, faune, flore, impact, etc.). L'association est aussi soutenue depuis 2005 par la Région Bretagne pour le financement d'un salarié. Pour la construction du parc, Sites à Watt participera au financement aux côtés de collectivités, du fonds d'investissement de la Région Bretagne et de citoyens. L'équipe travaille en effet au montage d'une structure juridique pour lancer un appel public à l'épargne au niveau national d'ici à l'automne 2010. Site à Watts espère enfin obtenir début 2010 un second permis de construire pour un parc de même taille en Loire-Atlantique... et va embaucher un deuxième salarié.

Source : La Maison écologique,
n° 55 de février-mars 2010

Des cellules solaires sans silicium ?

La plupart des cellules solaires sont faites à base de silicium pur, un matériau assez cher à produire. Différentes pistes de recherches sont explorées pour trouver une matière première moins onéreuse. Entre autres, la possibilité de provoquer une électrolyte dans un milieu liquide placé entre deux vitres. Benoît Marsan, professeur au Département de chimie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a publié à l'automne 2010 un article dans la revue Nature Chemistry qui présente un procédé non corrosif et non coloré. Ce procédé annonce l'objectif de descendre le prix du Watt solaire autour de 1 dollar contre 6 dollars actuellement pour les photopiles au silicium.

D'après Enerzine

A Besançon, les économies d'énergie financent le nouvel éclairage public

La Ville de Besançon investit dans les économies d'énergie pour l'éclairage public. Les lampadaires vétustes vont être renouvelés et les ampoules remplacées. L'éclairage sera également régulé pour éclairer moins intensément pendant une partie de la nuit. L'investissement de 1 million d'euros sera remboursée en dix ans grâce aux économies réalisées sur les factures d'électricité. Un record, quand

on sait que le délai moyen de retour sur investissement dans l'éclairage public est de 30 à 40 ans.

D'après le journal du développement durable

Baromètre de l'ADEME : Les Français pour les renouvelables

97 % des Français sont favorables au développement des énergies renouvelables, d'après le baromètre de l'ADEME dont les résultats ont été publiés en février dernier. 97 % des sondés accepteraient d'installer des panneaux solaires sur le toit de leur maison. 77 % sont favorables à l'installation d'éoliennes en France tout en souhaitant majoritairement qu'elles soient à plus d'un km de chez eux.

www.ademe.fr

L'éolien en tête des constructions de centrales énergétiques en Europe

Pour la deuxième année consécutive, l'éolien se place en tête des constructions de centrales énergétiques en Europe devant le gaz, avec 39 % des nouvelles unités de production, d'après l'association autrichienne des producteurs d'énergie éolienne, IG Windkraft. L'association précise que les énergies renouvelables représentaient l'an dernier 62 % des nouvelles constructions de centrales sur le continent. Avec 76 000 mégawatts produits, l'électricité d'origine éolienne couvre 4,5 % des besoins européens. Sur cette production, quelque 10 500 mégawatts provenaient d'installations nouvelles. Nouvelle installation nucléaire : néant !

L'Union européenne s'est fixé pour but de porter à 20 % la part des renouvelables dans sa consommation d'énergie d'ici 2020. En mars, la Commission s'est dite optimiste quant à la réalisation de cet objectif. Selon ses chiffres, 20,3 % de l'énergie consommée sera alors de sources renouvelables. En 2009, la part de l'énergie issue de sources renouvelables était de 9 % dans l'UE, dont 63 % provenaient de la biomasse et des déchets biologiques.

D'après Romandie News - AFP

L'éolien mondial devrait doubler en 5 ans

29% : c'est le taux de croissance annuel du parc éolien mondial ces 10 dernières années, selon le rapport d'avril 2010 du GWEC (Global energy concil, qui regroupe les acteurs mondiaux de l'éolien). Alors que l'éolien mondial comptabilisait une puissance installée de 159 GW fin 2009, le GWEC estime que la puissance éolienne mondiale devrait dépasser les 400 GW en 2014, soit plus que doubler en 5 ans. Actuellement, l'Europe est le continent qui possède le plus d'éoliennes dans le monde, mais l'Asie devrait la dépasser dès 2013.